



RAPPORT D'ACTIVITES 2013



QUELQUES CHIFFRES

Nouveaux Jardins de la Solidarité

Date de création 1^{er} février 2013 et déclaration au journal officiel le 23 février 2013

Statut juridique : Association loi 1901

Adresse : route du vieux chêne 38 430 Moirans

Téléphone : 04 76 35 01 69

E-mail : jardins.solidarite@orange.fr www.jardins-solidarite.fr

Nom du représentant légal : Denis MULLIEZ Président

Carole VINATIER-SAMBA Directrice

Agrément pour l'accueil de **28 salariés** en contrat aidé.

Nombre de salariés en insertion accueillis en 2013 : **46**

Nombre de sorties dynamiques (CDI, CDD +6 mois et formation qualifiante) 8 soit 53% des sorties totales (Hors licenciement, abandon/rupture en période d'essai, et maladie)

Vente de paniers hebdomadaires: **82 grands paniers et 194 petits paniers**
soit équivalent 217 grands paniers **au 31/12/2013**

Nombre d'adhérents au 31/12/2013 : 191

Total Produits 2013 (mai à décembre) : 619 331,3 €

Dont Chiffre d'affaire 152 483,5 € (24,6% du total des produits)

(Ventes de légumes, plants, œufs, prestations entretiens espaces naturels, pépinière)

Surface exploités **4,5 ha sur 8ha** dont 7 serres soit 2600m²

+3 nouvelles serres montées en fin d'année mais non exploitées en 2013 (+1116m²)

SOMMAIRE

1. Présentation des Nouveaux Jardins de la Solidarité	4
1.5 Le Projet associatif	5
1.2 Le conseil d'administration	8
1.3 L'équipe des permanents	9
1.4 Les partenaires institutionnels	10
1.5 Les partenaires associatifs	11
2. Bilan activités 2013	13
2.1 Bilan Insertion	13
Le suivi accompagnement individuel et collectif	
Caractéristiques générales des salariés en insertion accueillis	
Bilan des sorties	
2.2 Bilan production et distribution légumes bios	25
2.3 Bilan pépinière/chantiers environnement	29
2.4 Actions de plaidoyers environnementaux et sociaux	33
3. Bilan financier	35
4. Perspectives 2014	37

1. PRESENTATION DES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITE

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont été créés en 2013 pour permettre la reprise des *Jardins de la Solidarité* suite à sa mise en redressement judiciaire. Cette association qui existait depuis 1995 a ainsi pu être intégralement reprise (salariés et actifs) en mai 2013 par **Les Nouveaux Jardins de la Solidarité**, permettant ainsi de sauver 33 emplois, et de poursuivre l'action d'insertion : soit 28 postes d'insertion sur du maraichage bio et des chantiers environnement/pépinière.

A l'origine de cette association, un partenariat multiple : Atelier SIIS, entreprise d'insertion de Seyssinet, les Emplois Verts, atelier d'insertion à Voiron, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, le Réseau Cocagne, le Conseil Général, et l'Etat. C'est l'ensemble de ces acteurs qui se sont mobilisés suite aux difficultés traversées par les Jardins de la Solidarité pour trouver une solution permettant la poursuite de l'activité de l'association. Chacun de ces partenaires a ainsi apporté un soutien financier à la création de cette nouvelle entité rassemblant un total 112 500€ qui ont pu permettre le démarrage de cette nouvelle structure.

Le conseil d'administration des *Nouveaux Jardins de la Solidarité* est composé de membres issus de l'Atelier SIIS et des Emplois Verts en incluant quelques membres entrés en 2012 au CA de l'ancienne association des Jardins de la Solidarité.

Le 19/4/2013 : le Tribunal accepte l'offre de reprise des Jardins de la Solidarité proposée par l'ACI "**Les Emplois Verts**" et l'EI "**L'Atelier SIIS**", regroupée sous *les Nouveaux Jardins de la Solidarité*. Cette reprise aura lieu le 1^{er} mai 2013.

L'objet des Nouveaux Jardins de la Solidarité est le suivant :

Le développement d'actions d'insertion par l'activité économique centrées sur l'agriculture et l'environnement et la recherche de toute expérimentation susceptible de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.

En 2013, l'association comporte 2 ateliers d'insertion :

La production maraîchère biologique avec la distribution de paniers de légumes bio.

Le site d'exploitation est situé Route du Vieux Chêne au début de la plaine de Moirans, à 1,5 kilomètres de la gare. L'exploitation est située sur 4 îlots de 8ha de parcelles. 4 ha sont loués à la Ville de Moirans, le reste est loué au Conseil Général et à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais dont 4,5ha sont exploités.

L'exploitation comporte 10 serres fin 2013, soit 3 716 m² de surface couverte.

Aujourd'hui nous produisons une quarantaine de variétés de légumes et de petits fruits biologiques sur toute l'année. Nos produits sont distribués à 191 familles adhérentes en décembre 2013, sous forme de paniers hebdomadaires et 70 familles non adhérentes par le biais de l'association Equytable. Le public accueilli passe par toutes les tâches de production : semis, repiquage, plantations, ramassage et cueillette, mise en place et enlèvement des paillages, entretien des parcelles, désherbage, fumures, divers petits travaux de bricolage, et le conditionnement et la livraison de paniers.

Toute la production est labellisée BIO par la société de certification ECOCERT depuis 1998.

Les 32 personnes accueillies, dont **17 bénéficiaires du RSA** (20 postes) sur cet atelier ont été encadrées par les trois techniciens-maraîchers. **2,7 ETP**.

L'Atelier pépinière (arbres et d'arbustes et fleurs d'essences locales), réalisation de chantiers de plantations et zones naturelles.

Les diverses tâches réalisées sur cet atelier sont des plantations d'arbres et d'arbustes, la taille des végétaux, l'arrachage des végétaux, le conditionnement divers (containers, pots, mottes), les travaux de bouturage pour obtention de plants, entretien des parcelles et de la plate-forme de stockage, fumures, divers types d'arrosage. Pour la production de fleurs : les choix de variétés sont réalisés avec les jardiniers, semis, repiquage, surveillance et entretien des plants, arrosage, diverses créations ou réhabilitations de zones naturelles à l'extérieur. Les donneurs d'ordre sont publics dans la majorité des cas.

Les 16 personnes accueillies sur cet atelier, dont **7 bénéficiaires RSA sur 8 postes** ont été encadrées par deux techniciens pépiniéristes. **1,8 ETP**.

1.1 LE PROJET ASSOCIATIF

Une volonté avait été exprimée lors de la création des *Nouveaux Jardins de la Solidarité* de prendre un temps commun pour bâtir un projet associatif concerté englobant salariés et administrateurs. Une demande de financement a été demandée et obtenue auprès de la MCAE¹.

Ainsi de septembre à décembre 2013, les permanents, administrateurs et quelques salariés en insertion ont participé à la construction de ce projet animé par la Scop L'orage.

Ce travail a permis de mettre à plat un certains nombres de dysfonctionnements/ difficultés/ manque de communication pour repartir sur de bonnes bases.

Plusieurs thématiques ont été abordées lors d'entretiens individuels les 19 et 20 septembre puis sous forme de groupes de travail collectifs les samedis 5 octobre et 16 novembre qui ont permis d'élaborer un projet associatif global concerté. (voir page suivante)

Ce travail autour du projet associatif a également permis de faire ressortir différents points :

- **La prise en considération des salariés en contrat d'insertion**

Les salariés en insertion sont informés régulièrement de décisions du CA mais sont peu associés au projet, aux prises de décision, il y a peu d'espaces prévus pour prendre en compte leur avis que ce soit en terme d'organisation du travail et/ou de fonctionnement associatif en général.

- **La tension entre autonomie et rigueur du cadre**

L'objectif visé par tous est de laisser plus d'autonomie aux salariés en insertion, de leur permettre d'être en autonomie sur leur poste de travail. Cependant, laisser en autonomie les personnes peut représenter une prise de risque et une contrainte de temps pouvant affecter le fonctionnement de la production, qui n'est pas assumée par tous, l'important étant mis sur le fait de gagner en productivité et sur la qualité des produits. De plus, le cadre de travail est vu comme un moyen dans la démarche d'insertion : faut-il offrir un cadre différent, avec plus d'autonomie dans une association d'insertion ? Quelle conséquence sur l'avenir ? Quel bénéfice sur le présent ?

- **La tension entre insertion et production**

Les encadrants peuvent ressentir une certaine pression en termes de « chiffres » à effectuer, ils se perçoivent donc d'abord comme des techniciens devant assurer une production de qualité. Mais cette

¹ Voir liste des partenaires

préoccupation n'enlève pas celle de la disponibilité pour les salariés en insertion. Difficile tension entre écoute/disponibilité et résultat/productivité

- **La place du Conseil d'administration**

On relève une présence très active des administrateurs mais sur un registre principalement gestionnaire. Les administrateurs ont peu de contacts avec le métier de maraîchage ou/et de verdage et les relations avec les salariés en insertion sont assez rares. Les salariés permanents aux CA ainsi que Carole sont repérés comme l'unique « courroie de transmission » entre les salariés et la vie associative. Néanmoins, la présence et l'investissement des administrateurs sur le lieu de travail sont particulièrement appréciés : cela contribue à redonner ou entretenir la motivation et évite la sensation d'isolement des salariés.

- **La place du cadre associatif aux Nouveaux jardins de la Solidarité**

Il y a peu d'espaces pour repérer l'association, sa mission globale, ses objectifs notamment pour les salariés en insertion. L'information entre CA et salariés circule mal. Certains salariés en insertion ne connaissent pas le fonctionnement associatif, ni aucun administrateur. Pourtant, lorsque l'on parle de devenir bénévole aux Nouveaux Jardins de la Solidarité il y a de l'intérêt de la part de certains salariés. Il n'y a pas d'instance formelle entre salariés en insertion et administrateur. Il n'y a pas de salarié en insertion représenté au CA.

- **Les prises de décisions aux Nouveaux jardins de la Solidarité**

Les entretiens mettent en lumière un certain décalage entre les décisions prises au CA, conseillé parfois par des organismes extérieurs, et les singularités de la structure, les spécificités du public, voire pour certains, un décalage avec le terrain. Il n'y a pas d'espace collectif d'analyse (CA+tous les permanents) des particularités des Jardins pour une compréhension globale du fonctionnement.

- **Investissement dans le rangement, la sécurité**

L'attention au rangement et à l'organisation de l'espace est différente en fonction des secteurs et des permanents. Cela impacte l'organisation du travail (perte de temps, dégradation de matériel ...), et peut générer des tensions entre les permanents. Cela peut, en outre, donner une image négative de l'association à l'extérieur.

Nous poursuivrons notre travail collectif en interne sur 2014 pour mettre en œuvre ensemble les améliorations possibles.

Le projet Associatif

Axe I : L'engagement dans l'environnement

1. Respecter l'environnement naturel
 - Production bio de qualité
 - Production d'essences locales (pépinière)
 - Production locale (maraîchage)
2. S'impliquer dans l'économie locale
 - Liens avec les acteurs économiques locaux
 - Vente locale

Axe II : Vivre ensemble

1. Favoriser la coopération et la cohésion (espace où rigueur, légèreté, fantaisie se côtoient)
 - Améliorer la communication interne
 - Améliorer les relations verdateur / maraîchage
 - Renforcer le dialogue permanents-administrateurs
2. Faire du lien entre les différents acteurs
 - Faire connaître le projet des jardins aux adhérents
 - Améliorer la communication
 - Échanges salariés adhérents
3. Développer la citoyenneté de chacun.e au sein des NJS
 - Rendre les salariés acteur de la vie de l'association
 - Favoriser l'implication des adhérents
 - Sensibiliser sur les questions d'alimentation et d'environnement
4. Favoriser le bien-être et l'estime de soi
 - Garantir une qualité de l'environnement de travail (cohérence entre le cadre de travail et les conditions de travail)
 - Assurer une qualité de l'accueil des adhérents et des personnes en contrat d'insertion
 - Respecter l'autre et soi-même
 - Reconnaissance et valorisation du travail

AXE III : Une Insertion de qualité

1. Favoriser une insertion réussie
 - Susciter l'engagement dans la vie associative
 - Favoriser l'expression des salariés en insertion
 - Favoriser la rigueur au travail, le professionnalisme
 - Améliorer la confiance en soi, l'estime de soi, la valorisation
 - Changer l'image de l'insertion
2. Valoriser l'ensemble des activités des Jardins
 - Permettre une production de qualité / Être fier du travail bien fait
 - Donner du sens au travail

AXE IV : Assurer la pérennité financière

1. Assurer la production
2. Progresser dans la gestion du matériel
3. Suivre les budgets et les tableaux de bords

1.2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prénom	Nom	Fonction
Isabelle	ALAPETITE	Secrétaire-Adjointe
Michel	BADY	Membre
Joseph	FAIS	Membre
Antoine	FRANCO	Membre
Marie-André	FREYDRICH	Secrétaire
Didier	GUILLARD	Membre
Jean-Paul	MARION	Vice-président
Dominique	MEGE	Secrétaire-Adjoint
Denis	MULLIEZ	Président
Chantal	REMOND	Membre
Gilbert	SILLON	Membre
Marie-Anne	TRAVEAUX	Trésorière
Lino	TRICOLI	Membre
GAEC La Amapola		Membre
Benoît	AYMOZ	Membre salarié
Aurélie	DIDILLON	Membre salarié
Anne	MACUGLIA	Membre salarié
Josiane	PERROT	Suppléante salarié(insertion)
Carole	VINATIER-SAMBA	Membre salarié

Il est composé de 14 membres, et 5 membres sans droit de vote (salariés de l'association) qui se sont réunis en moyenne une fois par trimestre, et le bureau une fois par mois. L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 juin 2013.

1.3 L'EQUIPE DES PERMANENTS

En 2013, 2 salariées qui étaient en congés parental en 2012 ont repris leurs postes début janvier 2013. L'une d'entre elles, qui était à 50% ETP est repartie en congés maternité en mai 2013, suivi par un congé parental d'au minimum 1 an. Cela a entraîné le recrutement d'une personne pour la remplacer jusqu'en décembre 2013. En fin 2013, les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont recruté, en plus, une coordinatrice sur l'atelier maraichage pour renforcer les compétences techniques. Ce poste sera pérennisé en 2014.

		Temps de travail
Directeur	Carole VINATIER SAMBA	Temps plein
Accompagnateur socio-professionnel	Anne MACUGLIA	Temps plein

Encadrants techniques	Maxime HANZO, responsable de l'atelier Pépinière/Chantier environnement	Temps plein
	Frédéric BETSCH, second sur l'atelier Pépinière/chantier environnement	80%
	Bérengère GUILLON, coordinatrice atelier maraichage à partir de novembre 2013	Temps plein
	Benoît AYMOZ, atelier maraichage	Temps plein
	Elsa HUSSER, atelier maraichage	70%
	Sylvanie DREVET, atelier maraichage plus spécifiquement sur le conditionnement /livraison des légumes jusqu'en mai 2013	50%
	Aurélie DIDILLON, CDD remplacement congés maternité atelier maraichage plus spécifiquement sur le conditionnement /livraison des légumes à partir du 11 mai 2013	80%

La comptabilité et la paye sont confiées à une autre association d'insertion « Adéquation » basée à Voiron, une salariée de cette association est présente sur le site de l'exploitation 14heures par semaine.

1.4 LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

DIRECCTE c'est l'Etat, qui conventionne l'association pour l'accueil de public en insertion (28 salariés). L'Etat finance les salaires bruts des salariés en insertion à hauteur de 105% (reste à l'association la prise en charge des charges patronales), hors salariés bénéficiaires du RSA pris en charge par le Conseil Général. L'Etat appuie également l'association pour une partie de la prise en charge des encadrants techniques et de l'accompagnant socio-professionnel. C'est le partenaire financier principal de l'association. Un soutien financier exceptionnel en 2013 a été apporté pour le démarrage de l'association.

Conseil Général, une convention annuelle est passée avec le département qui prend en charge une partie des salaires des encadrants techniques et les salaires bruts des salariés en insertion bénéficiaires du RSA. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, eux s'engagent à embaucher parmi les salariés en insertion 50% de bénéficiaires RSA au minimum. Les conseillères RSA du Conseil Général nous orientent du public et réalisent le suivi conjointement avec la chargée d'insertion-socioprofessionnelle pour les salariés intégrant les Jardins.

En 2013, le Conseil Général s'est impliqué en plus financièrement pour aider le démarrage de l'association.

Région Rhône Alpes, une convention de partenariat est signée également avec la Région qui finance une partie du salaire de l'accompagnant socio-professionnel et des encadrants techniques. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, dans le cadre de cette subvention s'engagent à compter 20% de jeunes au minimum dans leurs effectifs.

La C.A.P.V (Communauté d'Agglomération du Pays- Voironnais) dans le cadre de son programme pour l'économie solidaire, soutient de façon ponctuelle l'aide à l'investissement. En 2013, un appui a été obtenu pour l'achat de trois nouvelles serres de production maraichère, ainsi qu'une aide de fonctionnement pour le démarrage de l'association.

Pôle Emploi Une Convention avec le Pôle Emploi de Voiron et l'Etat régit les modalités de coopération. *Les Nouveaux Jardins de la Solidarité* participent au Comité Technique d'Animation du Pays-Voironnais chaque mois, lors duquel sont examinées les prescriptions faites par les partenaires du réseau social (conseillers emploi, animatrices locales d'insertion, assistantes sociales ...) pour les postes à pourvoir sur les chantiers d'insertion. Seules les personnes dont les candidatures sont validées lors de ce CTA peuvent devenir salariées aux *Nouveaux Jardins de la Solidarité*.

Par la suite, pour les salariés en insertion embauchés dépendant de Pôle Emploi Voiron, une conseillère de Pôle Emploi détachée spécifiquement à l'IAE réalise des bilans réguliers avec l'accompagnatrice socio-professionnelle. Pour chaque renouvellement de contrat des salariés (sauf pour les moins de 26 ans) en insertion présents aux Nouveaux Jardins de la Solidarité, un avis motivé doit être envoyé par l'accompagnatrice Socio-professionnelles à Pôle Emploi Voiron qui valide ou non cette demande.

Si la démarche locale de coopération est claire et relativement efficace sur notre territoire Voironnais, et aussi sur la Bièvre, elle ne s'étend malheureusement pas au territoire grenoblois (qui compte de multiples agences Pôle Emploi et de nombreux conseillers). Ainsi, il est quasiment impossible de clarifier les logiques internes (sans coordonnées directes) et d'identifier les personnes habilitées et disponibles au suivi des personnes. Ainsi, trop souvent, un référent de parcours manque pour les salariés.

Missions Locales, ce partenariat concerne uniquement le public jeune. Les conseillères Missions Locales orientent des jeunes, les conventions uniques d'insertions, sont signées directement avec les Missions Locales sans passer par Pôle Emploi. Le suivi des jeunes intégrés aux Jardins se poursuit avec l'accompagnatrice socio-professionnelle et les référentes de la Mission Locale tout au long du parcours. Nous avons un objectif de 20% de jeunes dans l'effectif total des Jardins, et nous sommes régulièrement obligés de bloquer les entrées de jeunes car nous avons beaucoup de prescriptions émanant des Missions Locales. Nous avons ainsi bloqué les entrées de jeunes à partir d'août 2013 sur toute la fin de l'année.

1.5 LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Réseau Cocagne Nous adhérons à ce réseau constitué d'une centaine de Jardins en France, toutes structures d'insertion. Ce réseau anime et coordonne les actions entre nos Jardins, même si chaque Jardin est indépendant. Nous adhérons à sa charte dont les grands principes sont :

- la lutte contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable chez des hommes et des femmes en difficultés sociales et professionnelles dans le cadre d'une activité de travail valorisante,
- la production dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique,
- la commercialisation à destination d'un réseau d'adhérents consommateurs,
- l'intégration au secteur professionnel agricole (respect du prix du marché, promotion du bio, adhésion aux instances professionnelles).

Entrepreneurs Solidaire du Centre Isère Une collaboration s'est renforcée au fil des années avec **les autres S.I.A.E. du territoire** – *Passiflore, Emplois Verts du Pays Voironnais, P.A-I. S S.* du Sud-Grésivaudan qui a conduit à la création en 2012 de cette association, à laquelle adhèrent les Jardins.

L'association qui a répondu à un appel à projet national en 2013 sur l'économie sociale et solidaire a été retenue. Ainsi, en 2014 un chargé de mission va être recruté et sera chargé de la promotion de l'économie sociale et solidaire, il s'agira entre autre de communiquer sur les activités des différents membres de l'association, d'imaginer des passerelles avec les entreprises, de faire de la prospection commerciale pour les structures d'insertion.

Equytable Association Grenobloise fait la promotion d'une agriculture locale de qualité en développant les relations consommateurs/producteurs. Cette association distribue des paniers de légumes sur Grenoble. Nous avons noué un partenariat en 2013 et nous distribuons une soixantaine de paniers chaque semaine pour cette association depuis septembre 2013.

Groupement de Développement des Maraichers de l'Isère Nous adhérons à ce groupement qui nous permet d'avoir accès à des conseils techniques et des bulletins d'informations phytosanitaires. Une technicienne vient sur place plusieurs fois par an pour nous conseiller.

ADABIO association de développement de l'agriculture biologique, il s'agit du regroupement des producteurs bio de l'Isère.

MCAE Isère Active, association créée par les élus de la Métro et de la ville de Grenoble, rejoint par des entreprises ayant comme missions de favoriser la création et le développement d'initiatives économiques et solidaires créatrices d'emploi en Isère et également la promotion des entreprises créant de l'emploi pour des personnes en situation d'exclusion. Conformément à son projet associatif elle apporte, au-delà des solutions de financements qu'elle propose, un véritable soutien au secteur associatif employeur. En 2013, nous avons sollicité ce partenaire à la fois pour un soutien financier (aide à l'apport de trésorerie par un prêt en partenariat avec le Crédit Coopératif) et le financement d'un DLA (dispositif Local d'Accompagnement) pour le projet associatif de la structure.

Pour la FORMATION

Nous travaillons avec plusieurs organismes de formation pour la prise en charge des formations auprès de nos salariés en insertion :

Le GRETA de Grenoble, antenne de Voiron pour l'action « acquisitions des savoirs-clés.» il s'agit de remise à niveau en mathématiques ou/et en français pour des salariés ayant quitté l'école prématurément, souhaitant intégrer une formation, ou/et d'origine étrangère.

Le CFPPA de St-Ismier pour les modules professionnalisant courts et la professionnalisation des jardiniers-maraîchers. Nous avons renouvelé cette année la validation des compétences en maraichage une formation financée par le Réseau Cocagne.

L'Escale à Voiron pour l'action Mobilité et la Promotion Sociale professionnelle

CFA Lucien Ravit et la Chambre d'agriculture de la Drôme pour les formations de soudure
ABCFormationLog, Promotran , Aft-IFTIM...

2. BILAN D'ACTIVITES 2013

2.1 BILAN INSERTION

Le suivi accompagnement individuel et collectif

L'accompagnement sur le parcours d'insertion socioprofessionnel se passe d'abord aux Nouveaux Jardins de la Solidarité mais il doit aussi se prolonger au dehors. Des entretiens individuels ou collectifs (binômes / grand groupe) sont programmés sur une fréquence régulière (3 semaines) aux Jardins afin d'anticiper les situations d'urgence. Ces temps doivent permettre aux personnes de se re-découvrir, se re-trouver, se découvrir ou se trouver pour certains.

Des rendez-vous tri-partites sont organisés avec le référent emploi de manière régulière : contrat d'objectifs (à 1 mois environ), parfois bilan intermédiaire (à 3 semaines ou 4 mois environ) pour réajuster et bilan final (à 5 ou 6 mois) si possibilité et disponibilité du référent pour dégager les perspectives.

L'accompagnement est réalisé du recrutement à la sortie emploi ou formation s'il y a lieu :

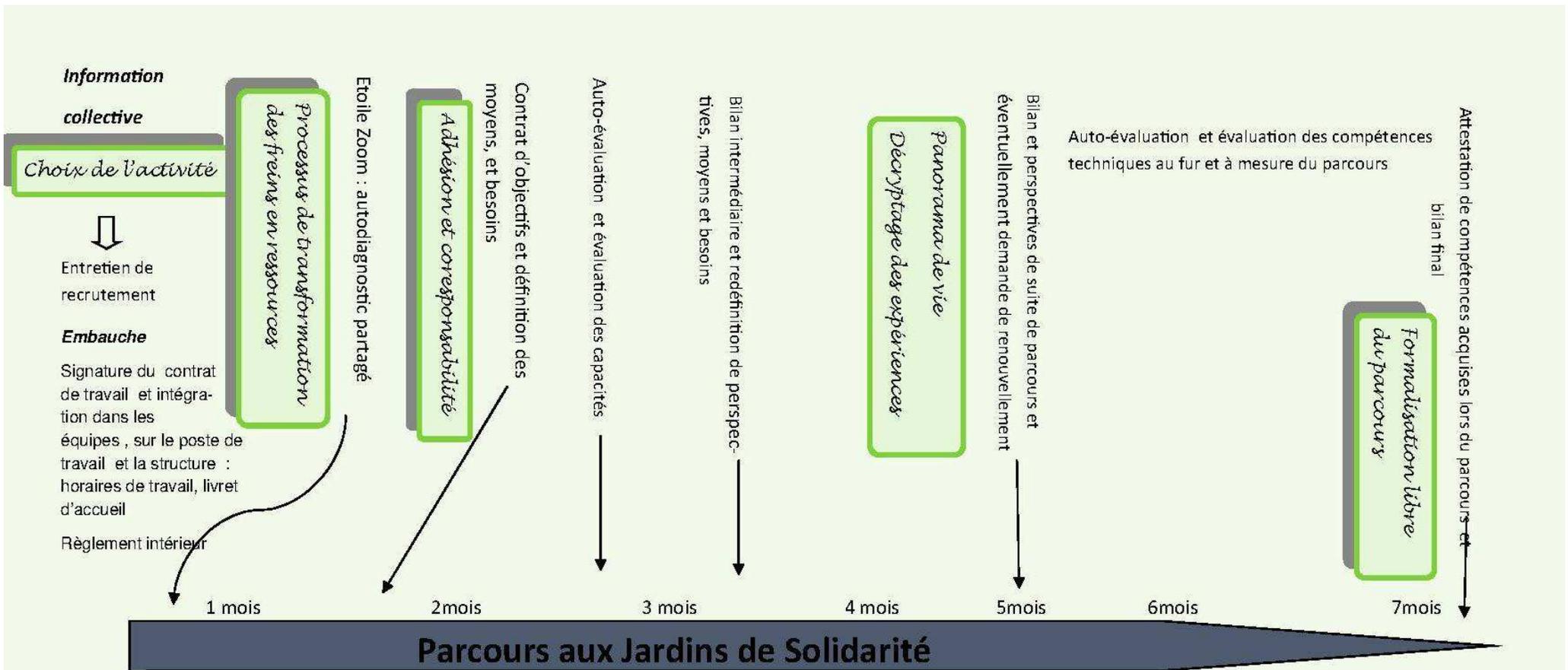
- *prise en compte et résolution des résistances* (logement, mobilité, communication...) et *mobilisation de leurs propres ressources ou relais vers d'autres compétences*
- *travail d'orientation professionnelle*
- *techniques de recherche d'emplois* : identification et valorisation des compétences et capacités, réalisation et réactualisation du CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens, recherche d'emplois sur internet, prospection directe, accompagnement physique...

La chargée d'insertion aidée de l'équipe encadrante, s'appuie notamment sur les outils suivants :

Le règlement intérieur et le livret d'accueil, présentés le premier jour d'arrivée sur le chantier lors de l'accueil des nouveaux salariés

Le zoom, (étoile) qui permet un auto-positionnement diagnostic de la personne dans sa globalité. C'est au travers de cet outil que sont définis les priorités et besoins, ainsi que les actions à mener en œuvre dans le cadre du parcours d'insertion, en interne et en externe, mais aussi les atouts des salariés accompagnés.

Une grille d'évaluation des compétences (savoir-faire) et des capacités pour évaluer les acquis professionnels des salariés sur les différentes tâches.- Principe d'auto-évaluation (le salarié) et évaluation par les encadrants. Ces moments permettent aussi de pointer les capacités à acquérir, mais aussi d'envisager des situations de travail pédagogiques.



Accompagnement sur le poste de travail : appropriation des connaissances et gestes par changement de posture (du candidat au pair ou à l'expert)

	Professionnalisation	TRE	Culture /dévelpt personnel
Suivant les besoins identifiés et explicités tout au long du parcours :	Formations (programmation TI38, FAFSEA plan inter-entreprise...)	Atelier Recherche d'emploi	Organisations de sorties culturelles
Initiation informatique hebdomadaire	Aide à la définition d'un projet professionnel (tests, enquête métier...)	Soutien aux TRE (réalisation de CV, exprimer sa motivation, mise en relation, organiser ses recherches d'emploi, répondre à une offre, réaliser des candidatures spontanées...)	Module de Yoga (annuel)
<i>Analyse des processus individuels d'apprentissage</i>	Mise à disposition gratuite dans le cadre d'immersion		<i>Module valorisation de soi semestriel</i>
	Rencontre de professionnels et visite de structures		<i>Groupe de parole mensuel</i>

Caractéristiques générales des salariés en insertion accueillis en 2013

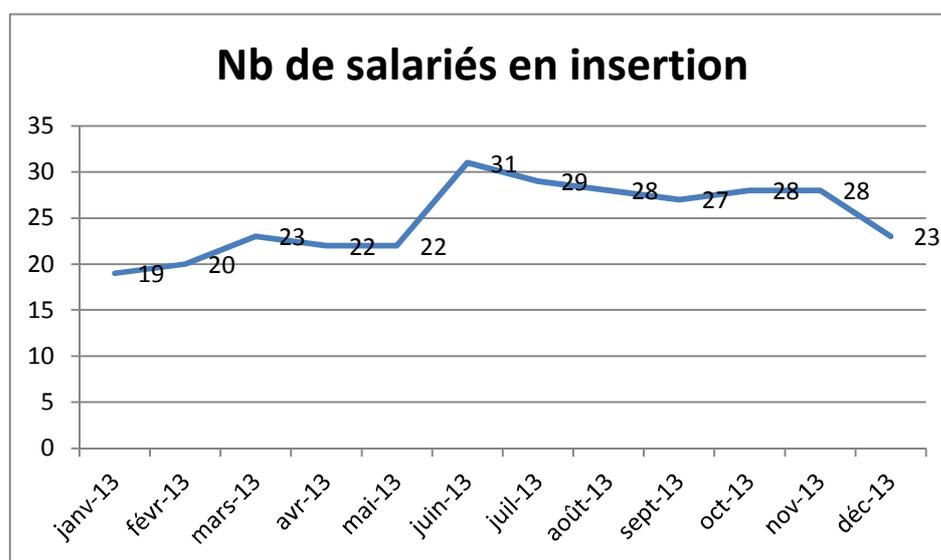
En 2013, 10 informations collectives ont été réalisées. Cela représente 97 candidats convoqués, 81 personnes présentes, 41 entretiens de recrutement réalisés pour 31 personnes retenues. 4 personnes retenues ont fait le choix de ne pas intégrer notre chantier (3 en maraîchage et 1 sur Verdage). Les recrutements monopolisent l'ensemble des permanents en amont et en aval des entretiens et nécessitent un investissement constant important. Il s'agit cependant d'une étape obligatoire du parcours, qui permet de vérifier l'adéquation des compétences et missions de la structure aux besoins exprimés par les candidats ainsi que leur adhésion au parcours d'insertion.

En 2013, 48 personnes ont été en poste (dont 17 déjà présentes en 2012). Tous sont en CUI-CAE (Contrats Aidés)

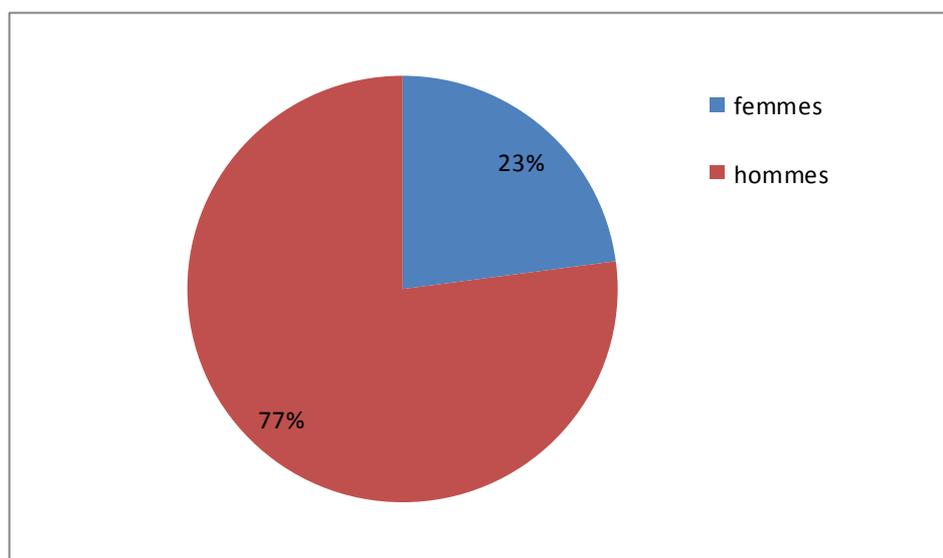
Sur le maraîchage, **20 533,6h** payées (présence des salariés en insertion) soit **15,5 personnes** présentes en moyenne (pour 20 postes).

En début d'année 2013 nous avons peu de salariés sur l'activité maraîchage et les incertitudes liées à la situation de l'association alors en redressement judiciaire, ne nous ont pas permis de recruter ce qui explique un nombre moyen de salariés sur cet atelier de 15,5 personnes. Mais dans tous les cas la saisonnalité de l'activité maraîchère entraîne un nombre de salariés moins important en hivers.

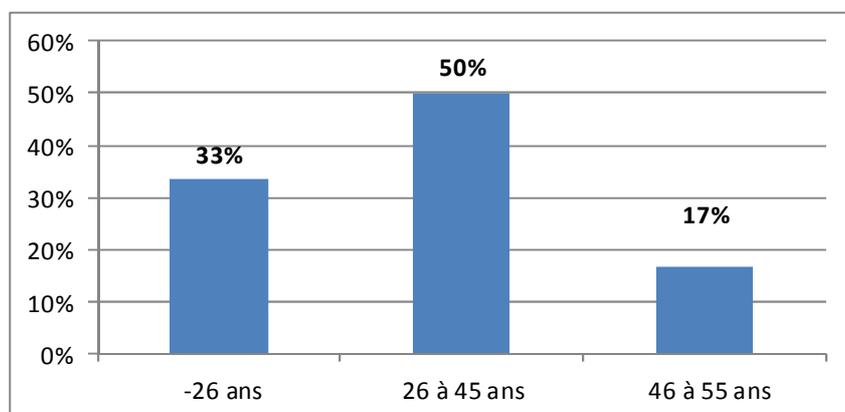
Sur l'activité de pépinière/chantier environnement **8 261,38h** payées (présence des salariés en insertion) soit **6 personnes** présentes en moyenne sur l'année pour 8 postes



Nous n'arrivons toujours pas à la parité dans le public accueilli. Seulement 16,5 % des prescriptions reçues sont des candidatures féminines. Nous devons poursuivre notre sensibilisation auprès des partenaires afin de tendre vers l'objectif des 50%.

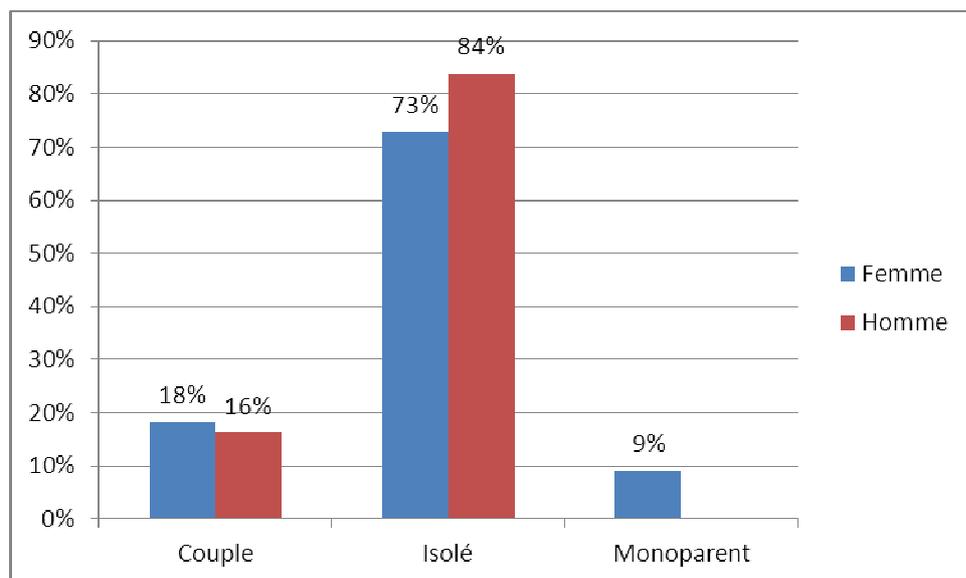


Les publics accueillis correspondent majoritairement à la tranche située entre 26 et 45 ans. On constate 6,25% de plus de 50 ans accueillis cette année. Si le chiffre reste encore minime, il reflète toutefois un phénomène d'exclusion socio-professionnelle des + de 50 ans. Si nous n'avions pas d'engagement sur cette catégorie de demandeurs d'emploi en 2013, nous avons essayé dans la mesure du possible d'en recruter, essentiellement sur le conditionnement des paniers qui est moins exigeant physiquement.



Situation familiale :

Le phénomène de « solitude » tend à s'accroître d'année en année : + 80% des salariés (hommes et femmes) sont déclarés isolés (vivant sans conjoint). Même si les chiffres ne révèlent pas la réalité familiale voire sociale, plus de 33% des personnes expriment souffrir de solitude. Le phénomène s'accroît chez les hommes.



Niveau de formation initiale :

Sexe	123 Etude Sup.	4 niveau BAC	5 BEP CAP	5bis BEPC	6 école primaire
Femme	1	1	5	2	2
Homme		3	7	13	14
Total général	2%	8%	25%	31%	33%

Contrairement aux années précédentes, on observe une prédominance marquée sur le niveau 6 et 5bis. 89% des salariés se situent entre le niveau 6 et 5 et rares sont les personnes possédant un niveau 4 ou supérieur.

Les données statistiques permettent toutefois de révéler un écart entre le niveau de formation des hommes et des femmes qui n'apparaît pas dans ce tableau synthèse ; globalement, les femmes accueillies aux jardins de la Solidarité en 2013 sont davantage diplômées proportionnellement que les hommes (18% des femmes ont un niveau supérieur au baccalauréat ; pour 8% des hommes accueillis).

Sur l'année 2013, on décompte 5 situations relevant du Français Langue Etrangère et illettrisme. Trois ont pu bénéficier d'actions de remédiation en 2013, et les deux autres commenceront en 2014 via les compétences clefs.

Communes d'habitation à l'entrée	Total général	
LE VERSOUD	1	
CLAIX	1	
GRENOBLE	12	27%
SAINT MARTIN LE VINOUX	1	
BILIEU	1	58%
LA BUISSE	1	
MOIRANS	4	
RIVES	3	
Saint Bueil	1	
SAINT GEOIRE EN VALDAINE	1	
SAINT JEAN DE MOIRANS	2	
SAINT JULIEN DE RATZ	1	
SAINT MARCELLIN	1	
TULLINS	1	
VOIRON	10	
VOREPPE	2	
MONTAUD	1	
ORNACIEUX	1	
PANISSAGE	1	
SAINT SIMÉON DE BRESSIEUX	1	
LA RIVIERE	1	
Total général	48	

27% proviennent de l'agglomération grenobloise (relative stabilité, ils étaient 30% en 2012)

58% de la Communauté d'agglomération du pays Voironnais contre 49% en 2012

Le reste correspond à des territoires plus ou moins éloignés (Bièvre, Sud Grésivaudan, Bourbre...).

Partenariats avant et pendant l'action

Les candidatures nous proviennent toujours essentiellement de conseillers emploi (Dispositifs pour Jeunes, demandeurs d'emploi, RSA socle,...) ; à la marge de services sociaux.

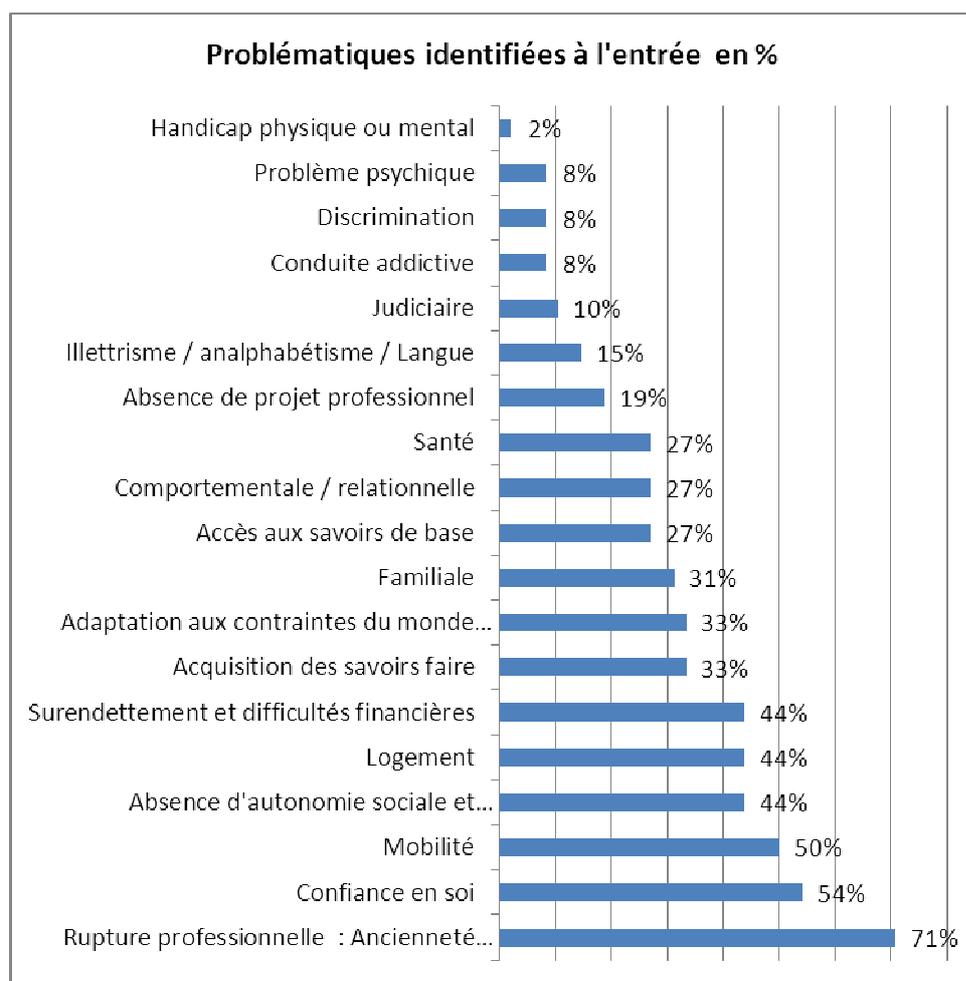
Structures d'orientation	Total
CCAS de Voiron	2
CCAS de Voreppe	1
Centre Médico social Saint Geoire en Valdaine - Conseil Général de l'Isère Voironnais Chartreuse	1
CMS de Voiron	1
Conseil Général Territoire Voironnais Chartreuse	1
INSAIR 38 / La relève	3
Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan	14
MEEN du Néron Canton de Saint Egrève	1
MILO sud Isère Echirolles - Eybens - Pont de Claix	1
Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan	1
Mission Orientation Bièvre	1
OHE Prométhé Cap Emploi	1
POLE EMPLOI Bastille Grenoble	2
Pôle Emploi Côte St André	1
Pôle Emploi Grenoble Alliance	1
POLE EMPLOI Mangin Grenoble	1
POLE EMPLOI ROUSSILLON Point Relais La CSA	1
POLE EMPLOI Voiron	6
Service Initiative Emploi Nord	1
Service Initiatives Emploi Sud	2
SIVOM- Pôle emploi de Tullins Fure	1
VIAE 38	4

Il arrive parfois que les salariés ne bénéficient plus ou pas de conseillers spécifiques (évolution professionnelle des conseillers non remplacés, déménagement et emménagement des salariés, prescriptions réalisées par des conseillers Pôle Emploi...) assurant un suivi lors de leurs parcours sur le chantier d'insertion. Cette difficulté affecte plus particulièrement les salariés qui résident sur l'agglomération grenobloise.

- Situation au regard de l'emploi

Nous observons que le public que nous accueillons cette année, compte une période de chômage située entre 1 à + de 3 ans de même qu'en 2012. Et qu'il a acquis une expérience professionnelle moyenne ou de longue durée (s'explique par la population accueillie). L'activité professionnelle antérieure est rarement continue (secteurs d'activité et temps)

Durée PÉRIODE CHOMAGE	Total général
plutôt brèves (-1 an)	17%
assez importantes (1 à 3 ans)	52%
très importantes (+ 3 ans)	27%
jamais travaillé	4%



Les 2 premières problématiques sont les mêmes qu'en 2012 mais dans un ordre différent (Rupture / Confiance) suivies de difficultés dans l'autonomie sociale et citoyenne (gestion administrative)

Principales Problématiques identifiées	2011	2012	2013
Rupture professionnelle : écart culturel, ancienneté de chômage, reprise d'activité, peu ou pas d'expérience professionnelle, situation conflictuelle...	41	42	37
Confiance en soi	38	38	31
Autonomie sociale et citoyenne	18	20	26
Difficultés financières et surendettement	32	28	25
Acquisition des savoirs_faire	33	28	20

Globalement, quels que soient les publics, et indépendamment des années, on observe les mêmes problématiques à l'entrée : le manque de confiance en soi, en ses capacités et savoir-faire et une rupture professionnelle. Il peut s'agir de l'ancienneté de chômage, mais aussi d'un écart culturel ou de situations professionnelles antérieures conflictuelles ou difficiles. L'année 2013 est toutefois davantage marquée par des personnes fragilisées par des situations de précarité extrêmes, sans autonomie sociale et citoyenne : gestion administrative et financière, difficultés à réaliser les démarches.... Les problématiques dans ce cas sont protéiformes, multiples, ancrées dans des situations complexes et

revêtent également un caractère d'urgence auquel nous tentons de pallier mais qui ne correspond pas tout à fait à nos compétences.

Les objectifs contractualisés avec le référent de parcours, le salarié et l'accompagnatrice socio-professionnelle, correspondent globalement d'une année sur l'autre. Notre champ d'engagement tripartite et d'actions de remobilisation vise en tout premier lieu **le poste de travail et /ou le projet professionnel, l'acquisition de compétences** (internes ou externes), suivi par la **santé, le bien-être et le développement personnel**. C'est donc bien le parcours professionnel et la situation d'emploi (comportement au travail, acquisition de compétences, recherche d'emploi, de stage, validation du projet professionnel...) qui restent au cœur du travail du chantier d'insertion et qui permettent le mieux-être des personnes.

Résultats

Domaine des évolutions positives	TOTAL	48 salariés
Développement personnel	39	81,25 %
Acquisition de savoir-faire et qualifications	37	77 %
Situation relationnelle	35	73 %
Situation financière	32	66,66 %
Transport - mobilité	15	31,25 %
Logement	13	27 %
Santé	7	14,6 %

La reprise d'activité salariée au sein *Des Nouveaux Jardins de la Solidarité* œuvre en tout premier lieu sur le développement personnel, individuel et social. Ainsi, c'est encore dans les mêmes domaines qu'on retrouve les premières évolutions (situation relationnelle, développement personnel, acquisition de savoir-faire et qualification) ainsi que la mobilité. C'est un phénomène nouveau, encore marginal qui revêt des caractéristiques très différentes selon les situations : réussite du permis de conduire, acquisition de véhicule, utilisation des transports en commun, utilisation mixte des transports etc...

Les formations mises en place et suivies par les salariés :

Dans le cadre du parcours d'insertion, *les Jardins de la Solidarité* accordent une place importante à la formation et à la mise en place d'immersion en milieu professionnel pour les salariés souvent peu formés et /ou en réorientation professionnelle. Ces temps de formations et d'immersions, permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de prendre confiance en eux. Elles permettent aussi au-delà de l'acquisition des compétences, d'expérimenter et valider le projet professionnel et la situation de formation par leur caractère souple et relativement court.

L'ensemble de ces formations et immersion sont prises sur le temps de travail. En 2013 les formations ont représenté 1 699h soit 65 semaines de travail à 26h.

Ces formations ont pu être mises en place en partenariat avec TI38. De plus le catalogue de formation du FAFSEA, nous a permis de positionner des salariés permanents mais également et surtout des salariés en insertion, sur des formations courtes mais néanmoins pointues sur les métiers et compétences à acquérir pour leurs futurs projets professionnels.

Plusieurs types d'actions sont proposés aux salariés : des formations collectives en interne, en externe, individuelle ou collective, et les actions de santé/bien-être.

❖ Formations individuelles et collectives menées en externe :

- Premiers secours pour 1 salarié - 8h00

Dans le cadre de Territoire Insertion 38 :

- **Compétences Clés** du 25/1 au 15/5/13 ou 6/9 au 20/12/13 21/09 pour **84H00 /personne** pour **6 salariés**, contre 3 en 2012. Nous avons pu bénéficier de 2 sessions en 2013 ce qui ne nous a pas permis de répondre à tous les besoins des salariés (12,5% des personnes accueillies relevaient du Français Langue Etrangère). Les formations Compétences clés proposent un plan pédagogique individualisé en fonction du projet d'insertion professionnelle de chacun. Elles permettent de développer une ou plusieurs compétences fondamentales, par exemple la compréhension et l'expression écrite, et vise l'accès à un emploi, à un contrat en alternance ou à une formation qualifiante, voire la réussite à un concours.
- **Maçonnerie Paysagère** - du 14 au 17 octobre - **35H00**. – **3 personnes** – **CFPPA de Saint Ismier**
- **Espaces Verts** – du 10 au 14 juin- **35H00** – **5 personnes**- **CFPPA de Saint Ismier**
- **CACES 1 et 4 engins de chantiers** - **70H00** pour **1 salarié** – ABCLogFormation - Sillans
- **CACES 3 et 5** – **35H00** pour **3 personnes** - – ABCLogFormation - Sillans
Ces formations se sont déroulées du 4 au 8 février 2013.
- **Relation Clientèle** - **28H00** (14 au 22 février) pour **1 salarié** – **Enilv de Pont de Claix**

Dans le cadre du plan inter- entreprises :

- La **formation initiale minimale obligatoire (FIMO)** qui est l'un des prérequis pour obtenir la qualification professionnelle de conducteur routier **pour 1 personne (175h)**. La personne n'ayant pas réussi à passer l'ensemble des modules la première fois, nous avons pu lui proposer un module de rattrapage à l'issue de laquelle elle a pu valider sa FIMO (permis poids lourds).

CACES 1 Engins de chantier - **21H00** pour **1 salarié** (en échec lors de la programmation TI38) - CFPPA des Savoie et du Bugey - La Motte Servollex

❖ **Formations collectives organisées en interne**

- Formation à la **Sécurité - postures et gestes professionnels**, avec la M.S.A. de l'Isère et son prestataire, Prévalis Formation : **7h00** pour les salariés en décembre 2013 - **13 salariés**
- **Atelier Techniques de recherche d'emploi en partenariat avec Passiflore** : ces ateliers de **3h00** portent sur le projet professionnel ou sur les techniques de recherche d'emploi. 3 ateliers ont eu lieu : Décrire son parcours (3 salariés), Réaliser une lettre de motivation (5 salariés), A chacun son rôle (orientation professionnelle) (4 salariés). Les autres ont été annulés du fait de difficultés d'organisation interne.

❖ **Les actions Santé – bien être**

En externe :

- **Module Sophrologie** 6 séances de **3H00** - La Ferme aux idées du jeudi 4 avril au 27 juin 2013 pour **2 salariés**
- **« Quelques jours pas comme les autres »** - **1 personne** du 10 au 18 juin – **35H00**
Organisé par le Conseil Général, pour un public féminin ce module permet de favoriser la communication, de faire connaître les éléments (vêtements, esthétique, hygiène de vie), permettant de se mettre en valeur physiquement (et donc moralement) pour se sentir en adéquation avec soi-même et les autres.

❖ En interne :

- Un travail sur le développement personnel, la cohésion des équipes est fait au travers du groupe de parole. **Le groupe de parole et d'échange** est animé par la Chargée d'insertion : 7 groupes réalisés pour une moyenne

de 9 participants) en 2013, ce qui permet de le légitimer pleinement comme espace d'expression, agissant autant dans les re- constructions individuelles personnelles que les projections professionnelles. En effet, l'outil, par la dynamique et le cadre, vise à faciliter et favoriser l'écoute et la communication verbale, par un travail d'expression et de clarification des émotions, de valorisation d'expériences vécues, inhérent au développement personnel, à la connaissance de soi, la résolution de situation problème, la projection professionnelle, et les techniques de recherches d'emploi.

- **Visite d'information collective de Martine Graindorge** (médecin généraliste) et **Claudine Damond** (psychologue) en vue de sensibiliser sur la santé et les compétences locales existantes. Cette information s'est déroulée dans nos locaux en octobre durant **2h00 – 23 salariés**
- Le module expérimental « **Valorisation de soi** » – pour **5 personnes** positionnées en mars 2013 et **4 personnes** en octobre 2013 en collaboration avec Passiflore, animés par les chargées d'insertions des 2 structures et co-financé par le Conseil Général pour la découverte de l'atelier sculpture (réalisation d'autportrait) – 2 modules de **26H00**.



Autoportrait, Module « Valorisation de Soi »



Initiation au Yoga

- **Initiation au Yoga**, financé par le Conseil Général –**8h00** pour 9 personnes du 18 novembre au 9 décembre.

Le développement partenarial avec les professionnels :

- **Immersion en milieu professionnel.** Lors de la période d'immersion, le salarié est mis à disposition d'un autre employeur pendant un certain temps (15 jours en moyenne). Cette période d'immersion vise à permettre au salarié notamment de découvrir un métier, et/ou de confirmer un projet professionnel, d'acquérir de nouvelles compétences ou expériences. Nous avons envisagé 19 immersions, mais seules **5 immersions** ont réellement pu avoir lieu : Elles représentent au total un volume de 223 heures contre 759 heures en 2012. L'écart s'explique par un public plus fragile et moins nombreux. Si ces mises à dispositions sont déterminantes dans la dynamique des parcours des salariés, nous ne les forçons jamais. **Toutefois, parmi** les immersions réalisées une a donné lieu à une proposition d'emploi directe (CDI actuellement pour le salarié) et une a permis de valider un projet pour une entrée en formation qualifiante.
- **Valorisation du positionnement de sa candidature en situation de handicap lors d'un recrutement, 6h00** avec Cap Emploi pour **1 salarié**

BILAN DES SORTIES

Devenir des sortants de l'action

Sur les 48 personnes salariées recrutées, on comptabilise 46 personnes accompagnées, 23 restent encore en cours de contrat (soit 48 %) en début d'année 2014 et 25 personnes ont quitté notre structure en 2013.

Que sont-ils devenus ?

Emploi marchand stable (CDD + 6 mois - CDI)	1	7%
Création d'activité	2	13%
Emploi marchand précaire (CDD- 6 mois, interim, contrat aidé ...)	3	20%
Suite de parcours IAE (contrat aidé en insertion)	2	13%
soit sorties dynamiques	8	53%
Inscription Pôle Emploi	7	47%
Total des sorties prise en compte	15	100%
Maladie longue durée	3	
Abandon, licenciement	7	
Total des sorties 2013	25	

Pour les personnes sorties sans solution immédiate ? Qu'en est-il du retour à pôle Emploi ?

Si les données quantitatives statistiques ne révèlent pas de sorties immédiates emploi ou formation, les passages aux jardins (de 12 mois en moyenne) permettent toujours de faire avancer les situations.

Globalement, pour les 7 personnes concernées en 2013 cela favorise l'épanouissement et le développement personnel, mais aussi la construction de projet, l'autonomie sociale, financière et le logement. Toutefois, il est parfois nécessaire de quitter les Jardins pour travailler d'autres problématiques (prise en compte de la santé physique et psychologique pour 3 personnes), ou pour se mobiliser sur des recherches d'emploi.

De notre point de vue, ces personnes se retrouvent fortifiées de leur parcours, pour réenclencher d'autres démarches.

Nous avons eu 7 ruptures/abandon cette année (même chiffre qu'en 2012). Il y a eu 2 licenciements pour faute grave (absentéisme récurrent et problèmes de comportements ou retards permanents) mais aussi 5 arrêts durant les périodes d'essai, 2 à l'initiative des salariés et 3 à notre initiative. Le passage au contrat sur des durées de 7 mois rallonge la période d'essai de 15 jours à 1 mois. La durée plus longue (1 mois désormais avec le contrat initial de 7 mois) permet pleinement de vérifier les engagements et attentes.

Pour les personnes en contrat, vers quels secteurs d'activités sont-elles parties ?

- 1 TESA(contrat agricole saisonnier) et 1 CDD de 3 mois (transformés à ce jour en CDI) en maraîchage biologique
- 2 créations d'activités : l'un en espaces verts et l'autre en vannerie
- 1 CUI-CAE suite de parcours en chantier d'insertion Vente
- 1 CUI-CAE suite de parcours en entreprise d'insertion Montage Industriel
- 1 Contrat d'avenir dans l'entretien d'espaces verts
- 1 CDD de 3 mois dans la charpente métallique

2.2- BILAN DE LA PRODUCTION DE LEGUMES EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE ET DE LA VENTE EN CIRCUIT COURT A UN RESEAU D'ADHERENTS « CONSOM-ACTEURS »

<p><i>Objectifs de l'action</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale - Contribuer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique en lien avec les producteurs en agriculture biologique de la région
<p>Moyens mis en œuvre</p>	<p>Respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique et certification, Vente hebdomadaire de paniers à un réseau d'adhérents en suivant les prix des mercuriales éditées par les producteurs locaux, Adhésion et participation aux groupements de producteurs bio de la région, Vente de produit locaux bio en complément à l'autoproduction.</p>

Le printemps 2013 a été très humide et froid. Cela a repoussé l'arrivée des légumes primeurs pour les paniers et obligé à des achats de légumes importants.

L'été a été chaud et pluvieux ce qui a favorisé la croissance de l'herbe. Le désherbage a été insuffisant et a entraîné des rendements très faibles voire quasi nuls sur certains légumes de garde : carottes, navets, betteraves rouges. De plus les pommes de terre de conservation ont été victimes d'une forte attaque de Doryphores ce qui a entraîné également une récolte très faible. Les poireaux ont été cultivés à partir de plants cette année (et non semé directement comme les autres années), nous avons également introduit pour eux le traitement autorisé en bio contre la mouche, et avons pu avoir une récolte correcte.

Les légumes d'été ont été au rendez-vous, et nous avons pu comme l'an dernier effectuer de la transformation (coulis de tomates et soupe de courgettes) ainsi que de la vente en demi-gros.

La fin de l'année a été marquée par l'embauche d'une coordinatrice du maraichage, Berengère GUILLON ancienne exploitante en maraichage bio bénéficiant de plus de 10 ans d'expérience. Nous avons en effet fait le constat que nous manquions de technique et d'expériences sur le maraichage. Cette personne renforce ainsi l'équipe des encadrants.

Nous avons également effectué des investissements : aménagement du local de stockage pour lutter contre les rongeurs et achat de 3 nouvelles serres de culture.



Montage des nouvelles serres fin 2013

Les paniers de légumes aux adhérents

Les légumes sont commercialisés par le biais des paniers hebdomadaires. (Grands paniers à 14,60 euros ou 10,10 euros pour les petits paniers.) :

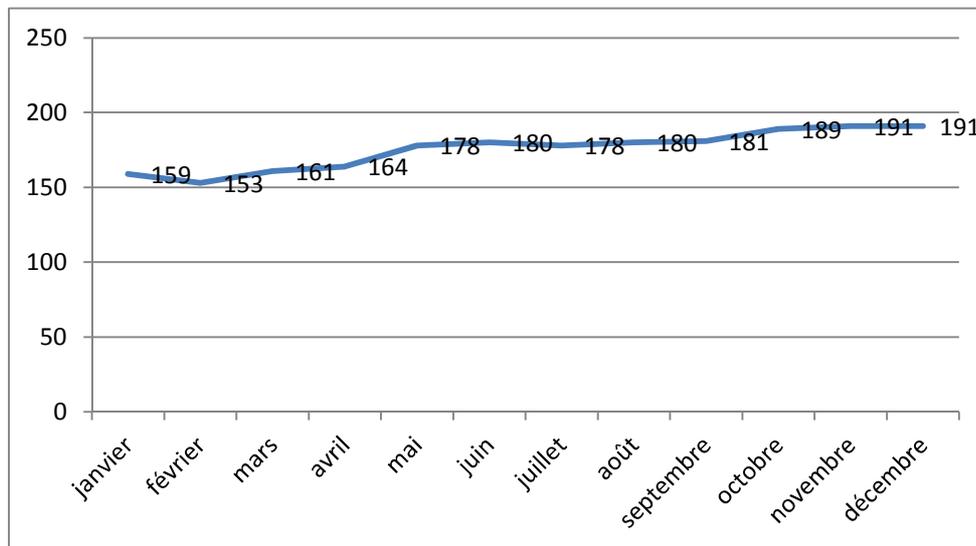
De mai à décembre 2013, les Nouveaux Jardins avaient livré 8 315 paniers et comptaient 191 adhérents paniers.

2 points de dépôts chez des particuliers à Meylan (9 paniers) 1 point de dépôt chez un particulier à St Ismier (8 paniers)
 MJC Predieu à St Egrève (5 paniers) ALMA à St Martin d'Hère (7 paniers)
 La Rencontre à Seyssins (11 paniers) L'Illiad à Eybens (14 paniers)

- **2 points de dépôt sur le Vercors**

AMAP la ratatouille à Lans en Vercors (16 paniers) Restaurant les 3 Marmotte à St Nizier (11 paniers)

Evolution du nombre d'adhérents dans l'année



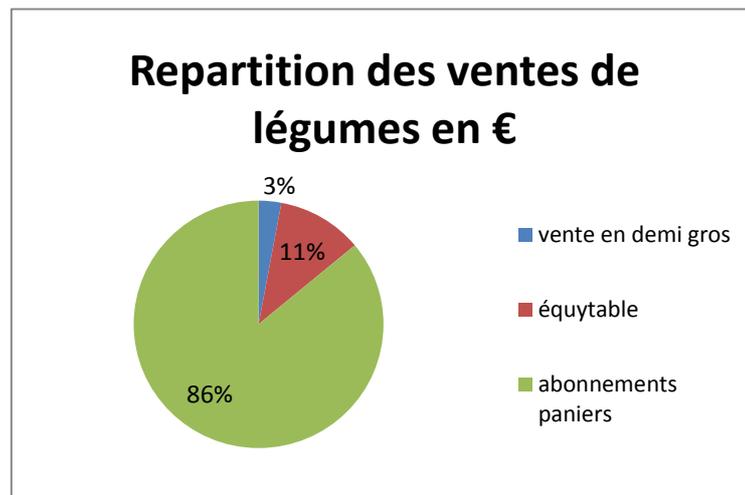
Exemple de Paniers d'Été		Exemple de Paniers d'Hivers	
Petit panier	Grand panier	Petit panier	Grand panier
1kg Tomates	1kg Tomates vieilles variétés	1kg Pomme de terre	1kg Pomme de terre
1kg Courgettes	1kg Courgettes	1 bocal de ratatouille	1kg Carottes
500g Pomme de Terre	450g Aubergines	1kg Choux vert	1 bocal de ratatouille
1 salade	850g Haricots	100g Mesclun (mâche, roquette, épinard)	1kg de choux vert
3 oignons blancs	1 salade		220g Mesclun
	1 melon		300g Navets

Les paniers Equytable

Cette association agit sur le territoire de Grenoble et de son agglomération dans le cadre de l'animation et de la valorisation des circuits courts. Elle distribue des paniers de légumes auprès d'adhérents et nous a contactés pour faire partie des producteurs distributeurs (4 au total tous issus de l'Y grenoblois). En 2013 nous avons ainsi mis en place un partenariat avec cette association et nous avons commencé la livraison de paniers en septembre.

En moyenne 74 petits paniers et 26 grands paniers ont été livrés chaque semaine soit 67.4 paniers équivalent grand panier soit 30% des paniers livrés des Jardins fin décembre 2013.

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont vendu également une partie de leur surplus de production de légumes sous forme de demi-gros en été. Ainsi des légumes ont été livrés régulièrement de juillet à septembre à diverses enseignes bios.



Transformation

Une partie des légumes d'été (tomates et courgettes) ont été transformés pour alimenter un stock de conserves qui abondent les paniers des adhérents durant l'hiver.

Nous avons fait faire cette transformation dans un atelier bio en Savoie, la Source du Verger.

536 pots de conserves de tomates et 818 veloutés de courgettes (contre 300 en 2012) ont été produits cette année, ils ont été mis dans les paniers en fin d'année.

Vente de plants

Comme en 2012, les ventes de plants ont eu lieu cette année au mois de mai, 2 demi-journées sur place avec ouverture des Jardins le samedi.

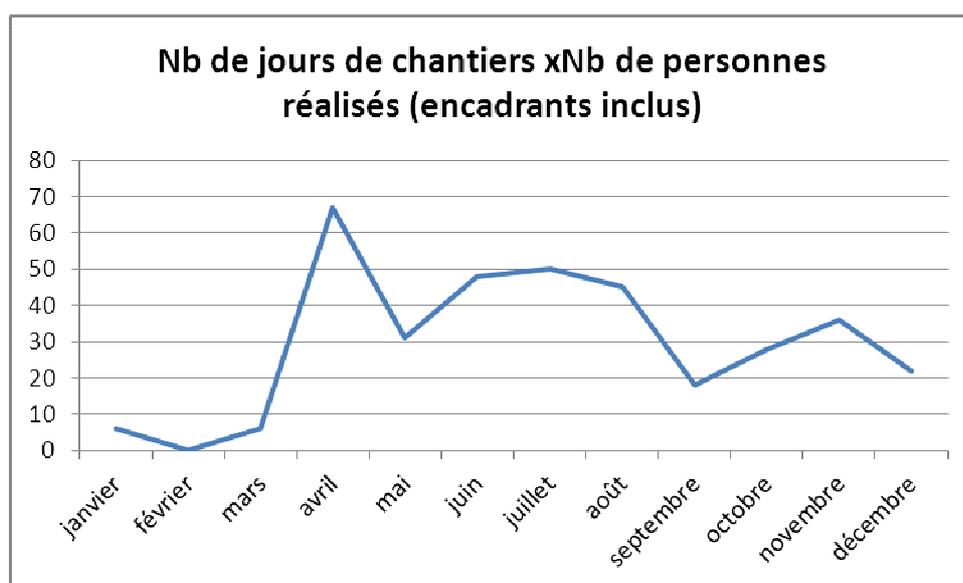
Lien avec les producteurs bio de la région

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont membres de CORABIO, groupement des Agriculteurs Biologiques ainsi que du Bureau des Techniciens Maraichers de l'Isère.

2.3 BILAN DE L'ATELIER PEPINIERE / CHANTIERS ENVIRONNEMENT

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale - Contribuer au développement et à la promotion de vente de plants indigènes et à l'entretien/aménagement d'espaces naturels en lien avec les associations de protection de la nature locales.
Moyens mis en œuvre	<p>Respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique (sans certification), Vente de plants de variétés indigènes (fleurs, arbres, arbustes et petits fruits)</p> <p>Chantiers</p>

La pépinière produit **plus d'une centaine de variétés locales** de plants d'arbres et d'arbustes élevés sur les principes de l'agriculture biologique.



Nous avons toujours un creux important de chantier de janvier à mars, et il nous faut prospecter pour pouvoir optimiser cette période de l'année. Certes à partir de janvier les travaux de préparation de l'horticulture et d'entretien de la pépinière occupent les équipes mais ce n'est pas suffisant. Même s'il s'agit de la basse saison pour les travaux extérieurs nous devrions pouvoir avoir quelques jours de chantiers extérieurs sur de l'élagage ou de la plantation.

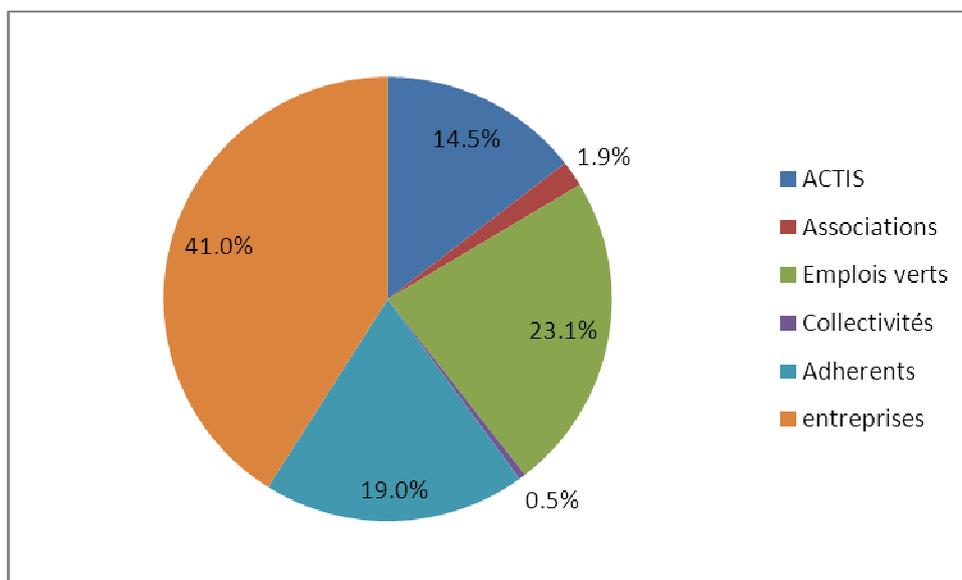
Nous souhaitons mobiliser des bénévoles en 2014 pour nous appuyer sur la fonction commerciale que nous n'avons pas le temps de développer suffisamment. De plus, avec l'association Entrepreneurs solidaires du Centre Isère, un chargé de mission doit être recruté en début 2014 dont les missions porteront notamment sur l'aide à la commercialisation.

**TOTAL
Prestations entretiens
environnement**

2010	52 071.92 €
2011	59 555.81 €
2012	37 242.17 €
2013	47 530,08€

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont pu remonter leur chiffre d'affaire sur les chantiers extérieurs en 2013 grâce notamment au partenariat avec les Emplois Verts qui nous a permis de sous-traiter pour 13 000 € de chantiers d'entretien d'espaces naturels.

La vente de végétaux n'a pas été très bonne cette année, seulement 14 168 € de janvier à décembre 2013 contre 21 908€ en 2012. Il s'agit d'un repli général dans ce secteur expliqué en partie par le printemps très froid et pluvieux. Nous espérons pouvoir faire mieux en 2014.



Nos clients pour les chantiers d'espaces verts/entretien environnement (répartition par chiffre d'affaire)

Pour ACTIS, bailleur social à Grenoble, il s'agit des opérations balcons fleuris menées sur plusieurs quartiers de Grenoble. Dans le cadre de ces opérations financées par ACTIS et la ville de Grenoble, les Nouveaux Jardins de la Solidarité fournissent aux habitants des plants de fleurs, aromates ainsi que des jardinières et du terreau dans certains cas. L'objectif pour ACTIS est de créer du lien social avec les habitants et de travailler sur l'utilisation des terrasses/balcons pour éviter qu'ils ne deviennent des lieux de stockage. Il s'agit de fournitures de plants et d'animations sur les quartiers, ces opérations sont comptabilisées dans les chantiers espaces verts.

Clauses insertion dans les marchés publics

L'année 2013 a été marquée par une volonté de plus en plus affichée de la part des pouvoirs publics d'utiliser leurs politiques d'achat comme levier en faveur de l'insertion des personnes en difficultés. Ce qui se traduit par la mise en place dans leurs appels d'offre de clauses d'insertion qui favorisent alors le positionnement de structures comme la nôtre ou oblige des entreprises dites « classiques » à nouer des partenariats avec des structures de l'insertion. Ainsi l'offre n'est plus jugée uniquement sur le prix et la prestation technique en tant que tels mais également sur l'accompagnement et le taux de sorties vers l'emploi des salariés de l'entreprise ou/et association.

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont participé à **une conférence/table ronde** organisée par le Pays Voironnais rassemblant pouvoirs publics (mairies, conseil général...) et entreprises sur ce thème **le 9 avril**.

Nous avons également participé à **un forum** sur ce thème à la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble **le 24 septembre** événement co-organisé par La Métro, la CCI de Grenoble, la ville de Grenoble, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), Equi'sol et Territoire insertion 38.

Les structures d'insertion de la région grenobloise présentaient leurs offres et leurs atouts à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble lors des rencontres Ecobiz "développement durable".

Il s'agissait d'amener les professionnels des achats à découvrir nos prestations et services,

Une trentaine de structures d'insertion du bassin grenoblois ont été réunies, et le forum a accueilli 75 acheteurs publics, 35 acheteurs privés (dont la SNCF ou Schneider Electric) ou responsables des achats de SEM (sociétés d'économie mixte).



Le stand Espaces Verts au forum de la chambre de commerce

En fin d'année nous avons participé à une rencontre entre donneurs d'ordres public et structures d'insertion dans le domaine des espaces verts le 20 décembre, organisée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Pour le moment nous n'avons pas bénéficié directement des retombées de cette volonté politique, mais un rapprochement a été fait entre donneurs d'ordre et nous, et pourrait à l'avenir porter ses fruits.

2.4- ACTIONS DE PLAIDOYERS : environnementaux et sociaux

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, de par leur travail d'insertion et de production en agriculture biologique, participent à la sensibilisation des personnes (élus, adhérents, voisins...) sur ces 2 domaines.

Un développement socialement équitable renvoie à l'insertion mais aussi au partage des ressources, à la solidarité intra et intergénérationnelle, à la citoyenneté, à la diffusion externe dans le milieu social.

Un partenariat a également été mis en place en 2013 avec l'AFIPAEIM et un groupe de 5 à 8 personnes handicapées viennent tous les 15 jours une matinée avec leur éducateur pour travailler aux Nouveaux Jardins.

Par biais du projet d'Entrepreneurs Solidaire du Centre Isère regroupant d'autres S.I.A.E. du territoire – Passiflore, Emplois Verts du Pays Voironnais, P.A-I. S S et la Ressourcerie.

Un appel à projet national en 2013 sur l'économie social et solidaire PTCE a été monté et retenu. Ainsi, en 2014 un chargé de mission va être recruté et sera chargé de la promotion de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Centre Isère, il s'agira entre autre de communiquer sur les activités des différents membres de l'association, d'imaginer des passerelles avec les entreprises, de faire de la prospection commerciale pour les structures d'insertion.



3ème en partant de la gauche, **Antoine Franco, président d'Entrepreneurs Solidaires et administrateur des nouveaux Jardins de la Solidarité**, lors de l'annonce publique des résultats du PTCE le 10 janvier 2014 à Paris avec trois ministres, Cécile Duflot, François Lamy et Benoît Hamon

Des visites des Jardins ont eu lieu en 2013 avec différents groupes : scolaires, adultes...ainsi que des actions d'informations, de formations et de sensibilisation qui ont eu lieu tout au long de l'année sous différentes formes :

VISITE DES JARDINS

Collège Le Vergeron, accueil de 10 élèves le 4 avril

Maison Familiale Rurale de Moirans 14 élèves de BTS Services et prestations du secteur sanitaire et social le 14 novembre

Centre Social les Alpines accueil de plusieurs familles adhérentes aux paniers et d'une conseillère Economie Sociale et Familiale

PARTICIPATIONS A DES MANIFESTATIONS

Temps Fort de l'Insertion Voiron le 17 juin

Salon LULY Fondation Schneider Electrique le 9 juillet

Forum SIAE, Chambre de Commerce et d'Industrie le 24 septembre

Salon des Comités d'Entreprises à Lyon le 1^{er} octobre

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont aussi terrain d'accueil pour des stagiaires. Au total 4 stagiaires ont été accueillis en 2013 :

1 stagiaire au poste d'ouvrier/pépiniériste.

2 stagiaires sur une découverte du métier d'encadrant technique

1 stagiaire dans le cadre du stage découverte de 3^{ème}.

Les stagiaires sont issus de différents organismes (Mission Locale, Pôle Emploi, CFPPA St Ismier, MFR, ...) et viennent vérifier leur projet professionnel, évaluer leurs capacités au sein de notre structure.

3. BILAN FINANCIER

L'exercice 2013 est exceptionnel, en effet elle porte sur la période de création d'une nouvelle association suite à la reprise de l'ancienne association avec un certain nombre de subventions et d'apports exceptionnels liés à ce redémarrage. De plus la période de cet exercice porte du 8 mois, puisque la la reprise de l'activité des « anciens » jardins par les Nouveaux Jardins de la Solidarité a eu lieu le 1^{er} mai 2013.

Cette reprise d'activité a été possible financièrement grâce au soutien de nos partenaires suite à l'annonce des associations d'insertion Atelier SIIS et Emplois Verts de s'impliquer et d'appuyer financièrement la création de la nouvelle association.

Cet appui financier s'est concrétisé sous plusieurs formes :

- Apport associatif sans droit de reprise par Emplois Verts (10 000 €)
- Don de l'Atelier SIIS (30 000 €)
- Apport associatif du réseau de cocagne (10 000 €)
- Subvention exceptionnelle de fonctionnement par l'état (FDI de 22 500 €)
- Subvention exceptionnelle par la CAPV (15 000 € de fonctionnement et 10 000€ d'investissement)
- Subvention exceptionnelle de fonctionnement par le Conseil Général (15 000 €)
- Prêt à taux 0 et à remboursement différé par la MCAE (30 000 €) accompagné de la garantie sur le prêt accordé par le crédit coopératif sollicité à hauteur de 20 000 € pour conforter la trésorerie en attendant le versement complet des subventions
- Versement du montant intégral des subventions d'accompagnement (pour un exercice de 8 mois)

Ces appuis exceptionnels ont permis à l'association de faire un résultat exceptionnel de 72 464,88€ en fin 2013, qui viendra consolider la nouvelle structure, et d'assurer une trésorerie suffisante pour attendre les versements toujours très tardifs des subventions.

Nous restons ainsi à fin 2013, dans l'attente du versement par l'ASP (Aide sur les contrats aidés de l'Etat ou Conseil Général suivant les cas) de 41 000 € environ.

La reprise de l'actif des anciens jardins ayant été valorisé à une somme très faible, il a été décidé de provisionner pour de futurs investissements à hauteur de 42 550 €, montant qui correspond aux dotations aux amortissements qu'effectuait les « anciens » jardins. Ce qui nous permet d'envisager sereinement les résultats des prochaines années aux cours desquelles les investissements seront nécessaires pour améliorer notre production que ce soit en maraîchage ou en pépinière et chantiers d'environnement.

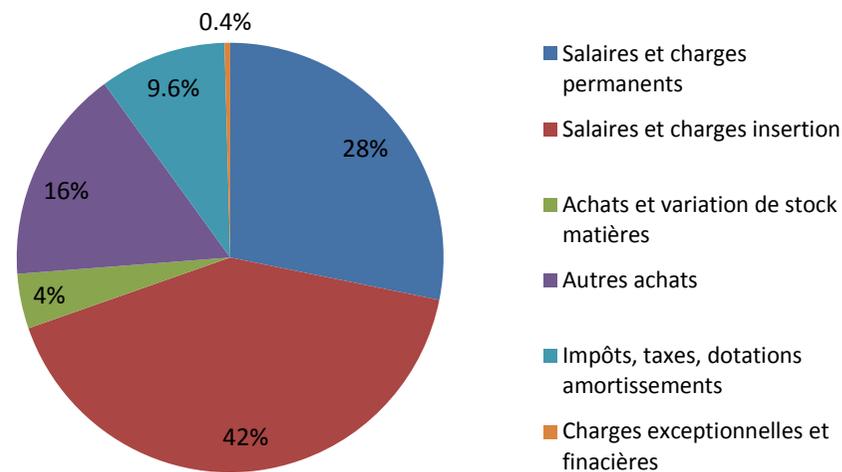
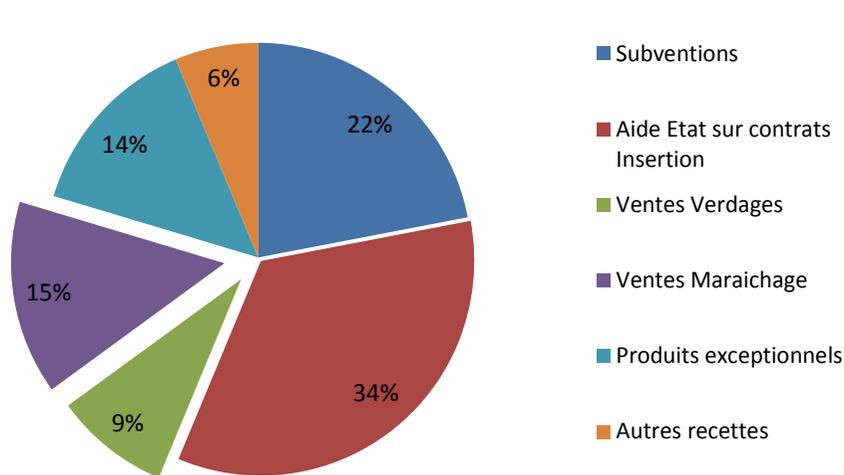
En 2013 ***des achats d'investissement sont intervenus***. Dans chaque cas, des subventions d'investissement ont été sollicitées pour ne pas dégrader notre trésorerie. Ainsi nous avons reçu 5 000 € du Conseil Général et 5 000 € de la CAPV dans le cadre d'un appel à projet spécifique ainsi que 13 000 € de la part de la fondation Immochan.

Les principaux investissements de 2013 ont été le rachat aux anciens jardins du camion Renault pour 5 500 € dans le cadre de la reprise, et l'achat et le montage de 3 nouvelles serres (22 600 €).

La reprise des congés payés aux anciens jardins (13 000 €) et un don exceptionnel (9 000 €) contribuent de plus à un résultat d'exploitation de 29 800 €, résultat pour une année exceptionnelle et sur lequel il ne faut pas s'endormir.

L'année 2014 devra démontrer que la spirale positive engagée donnera ses fruits tant en maraîchage qu'en pépinière et chantiers d'environnement.

Produits			Charges		
	Montant	%		Montant	%
Subventions	136 269,61 €	71%	Salaires et charges permanents	153 965,57 €	70%
Aide Etat sur contrats Insertion	212 445,24 €		Salaires et charges insertion	227 013,71 €	
Ventes Verdages	54 004,03 €	29%	Achats et variation de stock matières	22 593,21 €	
Ventes Maraichage	90 360,37 €		Autres achats	88 413,45 €	
Produits financiers	406,31 €		Impôts, taxes, dotations amortissements	52 542,15 €	
Produits exceptionnels	87 148,37 €		Charges financières	541,66 €	
Autres recettes	38 697,36 €		Charges exceptionnelles	1 796,66 €	



4. PERSPECTIVES 2014

2014 devra être une année de consolidation de notre activité, 2013 aura été une année de transition avec des subventions exceptionnelles nous permettant de constituer un fond de trésorerie et des fonds propres.

Notre objectif prioritaire est de développer la production de légumes côté maraichage. Nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir des volumes d'achats si élevés (plus de 20 000€ en 2013). L'arrivée fin 2013 d'une nouvelle coordinatrice pour le maraichage devrait permettre de renforcer l'équipe techniquement, et l'achat des 3 serres supplémentaires fin 2013 devra nous permettre d'assurer un volume plus important en hiver notamment.

Nous poursuivrons les investissements matériels en 2014 avec la mise en place d'une pompe électrique immergée, permettant de faciliter l'arrosage d'une des parcelles nécessitant jusqu'à présent des manipulations quotidiennes d'une lourde pompe fonctionnant au gasoil.

Nous souhaitons également pouvoir réfectionner la voirie dans le Jardin qui est actuellement très endommagée et quasi impraticable par temps de pluie. Les ornières diverses ont causé plusieurs accidents de travail en 2013, cependant le coût de cette réfection estimée à plus de 10 000€ ne nous permet pas de le prévoir sans financements extérieurs. Des demandes auprès de fondations seront réalisées en 2014, mais ce type d'investissement n'est pas toujours le plus apprécié par les fondations qui préfèrent souvent des investissements en matériel que de l'aménagement.

Côté paniers, nous devons maintenir notre niveau de paniers en 2014 pour assurer le chiffre d'affaires.

Côté Pépinière/chantiers environnement, nous devons développer notre volume de chantiers. Aujourd'hui nous avons peu d'activité sur les 3 premiers mois de l'année et des irrégularités sur certains mois. Notre partenariat avec les Emplois Verts devrait nous permettre d'avoir plus d'activité et de la diversifier (chantiers d'espaces verts possibles en 2014).

Nous devons pour cela nous équiper en nouvelles machines et renouveler notre parc un peu obsolète. De plus la nécessité d'un lieu de stockage spécifique pour le matériel de cette activité s'impose. Pour le moment les outils sont stockés dans le même lieu que la préparation des paniers de légumes. Nous souhaitons acquérir un container qui sera spécifiquement réservé à cette activité.

La pépinière doit être également mieux mise en avant, car les ventes en 2013 ont été trop faibles comparées aux autres années. L'appel d'offre auquel nous avons répondu pour le Conseil Général pour 2014 et qui a été accepté est un atout, mais le niveau des prestations et ventes avec les opérations balcons fleuris revus à la baisse pour 2014, est moins encourageant.

L'ensemble des investissements que nous souhaitons réaliser devront être financé par des fondations ou/et aides publiques car nous devons préserver au mieux nos ressources propres.

2014, sera également l'année de la réforme de l'insertion par l'activité économique avec des changements dans les financements publics que nous n'arrivons pas encore à ce jour à apprécier. Il est certain que les subventions d'une manière générale ne sont pas en augmentation, et que nous avons l'absolue nécessité de renforcer notre chiffre d'affaires pour pérenniser la structure tout en ne compromettant pas notre action d'insertion. C'est toujours le difficile équilibre insertion /production des chantiers d'insertion...